

PLAN D' ACTIONS COVID-19

Soutien d'urgence à la Recherche

CONTACTS

Pour toute question, merci de contacter vos correspondant-e-s via l'adresse :

strategie.scientifique.drive@u-paris.fr

OBJECTIFS

Première université de Santé en France, Université de Paris s'implique très fortement dans les recherches menées actuellement sur le Coronavirus SARS-CoV-2 et sa pathologie le Covid-19. De nombreux laboratoires particulièrement investis peuvent faire face à des dépenses de fonctionnement exceptionnelles ou des besoins de petits équipements non planifiés.

Au-delà du secteur Santé, des unités de recherche ont également lancé des projets de recherche portant plus largement sur la crise, projets dont la mise en œuvre pourrait bénéficier d'une aide financière ponctuelle.

Le but de cette action de soutien d'urgence est de recenser les besoins financiers des unités de recherche investies et de répondre aux urgences les plus criantes.

PÉRIMÈTRE CONCERNÉ

L'ensemble des unités de recherche d'Université de Paris impliquées dans les recherches sur le Coronavirus, le Covid-19, et plus largement la crise sanitaire et sociétale, sont concernées.

AIDE MAXIMALE

Un montant maximum de 20 k€ pourra être attribué aux unités exprimant des besoins, jusqu'à épuisement des fonds disponibles. Ceux-ci seront examinés en fonction de leur urgence et de l'impact attendu du financement. Les demandes de frais de personnels ne seront accordées qu'à titre exceptionnel.

CALENDRIER

Compte-tenu de l'urgence, le recensement des besoins et l'attribution des fonds disponibles se dérouleront exclusivement sur le mois d'avril 2020 :

- 9 avril 2020 : début du recensement des besoins,
- 14 avril 2020, 12h : date limite d'envoi des demandes,
- 22 avril 2020 : notification des résultats.



PROCÉDURE DE SÉLECTION

Le Comité Recherche est décisionnaire. Il pourra s'appuyer sur l'expertise présente en Faculté pour éclairer ses choix.

MODALITÉS DE SOUMISSION

Une trame de document de recensement des besoins est mise à disposition sur le site de l'université : <https://u-paris.fr/plan-de-soutien-a-la-recherche-au-transfert-de-technologies-et-aux-projets-de-formation-sur-le-covid-19/> (développer le titre 1. Fond d'urgence en soutien des unités de recherche travaillant sur le front du SARS-Cov-2 et du COVID-19). **LES BESOINS DEVRONT ÊTRE EXPRIMÉS PAR LA DIRECTION DE L'UNITÉ DE RECHERCHE.**

Pour faciliter la prise de décision, les demandes devront clairement faire apparaître le **degré d'urgence des besoins exprimés, le cas échéant en les classant par ordre de priorité** si une unité fait état de plusieurs besoins de financement.

Le document de recensement des besoins devra impérativement être soumis par la direction de l'unité avant le

14 AVRIL 2020 À 12H00 (HEURE DE PARIS)

à l'adresse générique

strategie.scientifique.drive@u-paris.fr

IMPORTANT

Aucun élément complémentaire ne pourra être accepté après la clôture du recensement.

Il est possible de contacter si besoin le Pôle Coordination et stratégie scientifique par courrier électronique, à l'adresse strategie.scientifique.drive@u-paris.fr.